



## PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) vise à signaler l'intention du gouvernement d'attribuer un contrat pour ces biens et / ou services (selon le cas) à VCI Controls Inc.: 9, promenade Camelot Ottawa (Ontario) K2G 5W6. Avant d'accorder  
Cependant, le gouvernement donne à d'autres fournisseurs la possibilité de démontrer qu'ils sont capables de satisfaire aux exigences énoncées dans le présent avis en soumettant un énoncé de capacités au cours de la période d'affichage de quinze jours civils.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a une exigence pour la certification du bâtiment 158 pour les travaux de confinement de niveau 3. Afin de répondre à la norme de confinement (CBS), le système de contrôle de la pression statique des bâtiments HVAC devra être mis à niveau pour le contrôle numérique afin de répondre aux exigences de pression statique pour le travail de niveau de confinement 3.

Étant donné que le campus de l'usine de laboratoire d'Ottawa est doté d'un système de gestion des bâtiments vieux de 28 ans qui contrôle les systèmes de CVC, de surveillance critique et de communication, le bâtiment 158 fait également partie de ce même système. Étant donné que le logiciel de ce système est propriétaire, aucun autre fournisseur ne peut fournir un aspect ou une disposition pour les «raccordements» au système d'exploitation existant.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera octroyé au fournisseur présélectionné.

### *Contexte*

Les commandes des vannes d'air du 3<sup>e</sup> étage du bâtiment 158 sont manuelles et, en raison de leur âge et de la mauvaise qualité d'origine du mécanisme de réglage à ressort interne n'ont jamais fourni un contrôle de pression statique adéquat. En fait, cette conception permet au contrôle du réglage de pression d'errer, ce qui entraîne la mise sous pression d'une zone de confinement. Afin de satisfaire à la norme canadienne de biosécurité et de faire certifier ce bâtiment selon le niveau de confinement 3 Ag, nous avons besoin d'un système d'exploitation qui commande correctement les flux d'air et la pression statique et qui n'entraîne pas une pression positive dangereuse, car cela entraînerait l'échec des essais de certification du bâtiment.

Le contrat proposé est pour une période du contrat au 30 juin 2019.

La valeur estimative du contrat, incluant la période d'option, est de 62 987,77 \$ (taxes applicables en sus).



### ***Spécifications minimales requises***

Les fournisseurs intéressés doivent démontrer, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'ils respectent les exigences suivantes:

- 1) pour fournir et installer des contrôleurs numériques capables d'assurer le contrôle des vannes d'air;
- 2) pour s'assurer que le contrôleur numérique dispose d'une gamme complète de suivi à l'intérieur de paramètres opérationnels;
- 3) Assurer la mise en service de chaque contrôleur avec un point assigné du système de gestion du bâtiment.

### ***Justification pour la présélection d'un fournisseur***

En raison de la nature exclusive du logiciel et de la logique de programmation sur les systèmes de gestion des bâtiments, seul le fournisseur actuel serait en mesure de fournir les codes de programmation et les graphiques appropriés pour interagir avec les systèmes existants

Le Canada a l'intention de conserver la propriété de toute propriété intellectuelle originale découlant du contrat proposé, étant donné que l'objet principal du contrat consiste en du matériel protégé par le droit d'auteur.

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et acceptent de répondre aux exigences décrites dans le préavis peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit auprès de la personne-ressource indiquée dans le préavis, au plus tard à la date de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement montrer comment le fournisseur satisfait aux exigences indiquées dans le préavis.

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation des énoncés de capacités est le **vendredi 18 mai 2018**.

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être adressés à:

Lisa Lacasse Spécialiste en passation de marchés  
Agence canadienne d'inspection des aliments  
59, promenade Camelot, Ottawa (Ontario) K1A 0Y9  
Téléphone: 613-773-7383  
Télécopieur: 613-773-7615  
Courriel: Lisa.Lacasse@inspection.gc.ca

### ***Information sur les politiques***

Les exigences statutaires et réglementaires applicables à ce processus de PAC sont les suivantes:

  X   Règlement sur les marchés de l'État, article 6(b) – “les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule entreprise.”



Note cet requirement est sujet à L'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences affichées. Les énoncés de capacités doivent être envoyés par la poste ou par télécopieur au plus tard à la date de clôture. Les énoncés de capacités reçus au plus tard à la date de clôture seront pris en considération dans le seul but de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un appel d'offres plus approfondi. L'information fournie sera utilisée par la Couronne aux seules fins d'évaluation technique et visant à déterminer le terme d'un autre appel d'offres. Le numéro de dossier du l'ACIA, le nom de l'agent de négociation des contrats compétent et la date de clôture du PAC doivent figurer en caractères d'imprimerie sur l'enveloppe ou, dans le cas d'une transmission par télécopieur, sur la page couverture.

Les fournisseurs qui auront présenté un énoncé de capacités seront avisés par écrit de la décision prise par décisions de l'ACIA sur ses résultats. Si vous avez des questions concernant le présent préavis, veuillez vous adresser à l'agent de négociation des contrats désigné ci-dessus. Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.



## **Énoncé des travaux**

### **Titre : Amélioration des commandes des vannes d'air du 3<sup>e</sup> étage du bâtiment 158**

#### **Contexte :**

Les commandes des vannes d'air du 3<sup>e</sup> étage du bâtiment 158 sont manuelles et, en raison de leur âge et de la mauvaise qualité d'origine du mécanisme de réglage à ressort interne n'ont jamais fourni un contrôle de pression statique adéquat. En fait, cette conception permet au contrôle du réglage de pression d'errer, ce qui entraîne la mise sous pression d'une zone de confinement. Afin de satisfaire à la norme canadienne de biosécurité et de faire certifier ce bâtiment selon le niveau de confinement 3 Ag, nous avons besoin d'un système d'exploitation qui commande correctement les flux d'air et la pression statique et qui n'entraîne pas une pression positive dangereuse, car cela entraînerait l'échec des essais de certification du bâtiment.

#### **Objectif**

Installer de nouveaux actionneurs numériques sur les vannes d'air en tenant compte des caractéristiques de performance appropriées qui mèneront à une certification réussie du bâtiment.

#### **Portée des travaux**

- A) Installer des contrôleurs numériques améliorés modernes pour chaque vanne d'air.
- B) Étalonner chaque contrôleur de façon à ce qu'il ait une plage complète de fonctionnement.
- C) Mettre à l'essai les paramètres de fonctionnement de chaque vanne d'air avec le système de gestion du bâtiment.
- D) Mettre à l'essai la réponse de chaque contrôleur conformément à l'essai de défaillance.
- E) Mettre à jour l'inventaire et les graphiques du système de gestion du bâtiment.
- F) Approuver la mise en service tous les travaux :
  - 1) pour fournir et installer des contrôleurs numériques capables d'assurer le contrôle des vannes d'air;
  - 2) pour s'assurer que le contrôleur numérique dispose d'une gamme complète de suivi à l'intérieur de paramètres opérationnels;
  - 3) Assurer la mise en service de chaque contrôleur avec un point assigné du système de gestion du bâtiment.

### **Contraintes**

1. L'entrepreneur doit signer le registre au poste de garde tous les jours.
2. L'entrepreneur doit se présenter au bureau des installations tous les matins.
3. L'entrepreneur doit assister à une séance d'orientation sur place d'environ 30 minutes.
4. L'entrepreneur doit assister à une réunion de démarrage.
5. L'entrepreneur doit assister aux essais de mise en service finale.

### **Soutien de l'ACIA**

1. Les installations auront notre technicien en instrumentation disponible pour tous les problèmes avec les contrôles pneumatiques sur place en dehors de la portée du travail.
2. Les installations fourniront les paramètres requis pour chaque zone de confinement.
3. Les installations effectueront les essais de défaillance avec l'entrepreneur sur place.

### **Produits livrables**

Une série de contrôleurs de vannes d'air entièrement mis en service qui fonctionne avec le système de gestion du bâtiment existant.